Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

Office fédéral de topographie swisstopo

Aux services cantonaux du cadastre

Numéro de dossier: 511.36
Dossier traité par: Christian Grütter
Wabern, 12.2.2026

MO-Express 2026 / 01

Concept de mise en œuvre pour l'introduction du DMAV version 1.0: mandat confié aux cantons

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention-programme 2024–2027 (chapitre 3) et de la convention de prestations 2026 (chapitre 2.1), le service cantonal du cadastre est chargé d'introduire le nouveau modèle de données de la mensuration officielle DMAV version 1.0 d'ici au 31 décembre 2027.

Les concepts cantonaux de mise en œuvre manquants pour l'introduction du DMAV version 1.0 à l'échelle nationale doivent être soumis à la Direction fédérale des mensurations cadastrales (service spécialisé de la Confédération) d'ici au 30 juin 2026. La demande d'ouverture de l'entreprise (conformément à l'instruction «Mensuration officielle: Déroulement administratif des entreprises») doit être jointe au concept de mise en œuvre cantonal. Les documents suivants sont à la disposition des services cantonaux de surveillance de la mensuration concernées pour l'élaboration du concept de mise en œuvre cantonal :

Documentation du modèle DMAV	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle > DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Documentation du modèle DMAV
Description du modèle en INTERLIS 2	https://models.geo.admin.ch > V_D
Concept d'introduction	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle > DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Introduction & mise en œuvre du DMAV
Rapport d'expérience du service spécialisé de la Confédération et Rapports intermédiaires des cantons pilotes	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle > DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Introduction & mise en œuvre du DMAV

Office fédéral de topographie swisstopo
Mensuration
Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern
Tél. +41 58 469 01 11, Fax +41 58 469 04 59
mensuration@swisstopo.ch
www.swisstopo.ch / www.cadastre.ch

FAQ Modèle de géodonnées DMAV – Foire aux questions	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Introduction & mise en œuvre du DMAV
Modèle pour les concepts cantonaux de mise en œuvre	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle > DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Introduction & mise en œuvre du DMAV
CheckDMAV / convertisseur MD.01-MO-CH	https://checkservice.infogrips.ch
Jeu de données test DMAV version 1.0	https://www.cadastre-manual.admin.ch/fr > Guide Mensuration officielle > DMAV, modèle de géodonnées à partir du 1.1.2024 > Documentation du modèle DMAV (sera mis à jour d'ici fin mars 2026)

L'unité administrative pour les géodonnées de base mises à disposition via les géoservices (points fixes PFP1 et PFA1 de la mensuration nationale [ID 53], limites territoriales de la mensuration nationale [ID 39] et répertoire officiel des localités avec le code postal et le périmètre [ID 181]) est définie pour l'ensemble du territoire suisse et répond aux exigences de la mensuration officielle.

Le canton pilote de Soleure élabore, en collaboration avec des représentants de la CGC, un concept à l'intention de la Stratégie suisse pour la géoinformation (SGS) pour la mise à disposition des géodonnées de base mentionnées par commune, afin que celles-ci puissent être mises à disposition de manière sélective si nécessaire.

Délai de soumission des concepts cantonaux de mise en œuvre du DMAV version 1.0 : **30 juin 2026**

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration constructive et coopérative.

Office fédéral de topographie
Direction fédérale des mensurations cadastrales

Office fédéral de topographie
Mensuration

Marc Nicodet, ing. géom. brev
Responsable du service spécialisé

Christoph Käser
Responsable de processus mensuration officielle et du cadastre RDPPF